

EDITO



La commune s'engage résolument dans l'ère numérique, se dote de nouveaux outils de communication et se mobilise pour la dématérialisation des actes administratifs... pour vous simplifier la vie et améliorer votre information...

Notre site internet sera actualisé plus régulièrement avec toutes les informations sur la vie municipale, économique et associative de notre village. Je me fixe comme objectif de réaliser une mise à jour ou de publier de nouvelles actualités une fois par semaine afin de dynamiser notre site et le rendre plus vivant et intéressant.

Notre page Facebook compte près d'un millier de membres, qui suivent l'actualité locale. Un point de vigilance particulier sera porté aux commentaires qui devront s'inscrire dans le strict respect du bien vivre ensemble. Les modérateurs devront jouer leur rôle avec doigté pour garantir des échanges constructifs au service de la Collectivité.

Notre nouvel applicatif « Panneau Pocket » permettra de vous livrer des informations pratiques et utiles de manière instantanée. Il remplacera progressivement les messages envoyés sur vos portables. Plus facile d'utilisation, il vous suffit de télécharger l'application et vous abonner à nos publications.

L'installation de nouveaux équipements sur les trois antennes de téléphonie mobile et l'arrivée de la fibre optique améliorent considérablement la performance des réseaux.

Le câblage de l'ensemble des rues du village est entré dans sa dernière phase avec l'implantation de nouveaux poteaux en bois (malheureusement le concessionnaire Rosace nous a mis devant le fait accompli sans laisser entrevoir une autre alternative) ; c'est le prix à payer pour ne pas retarder la mise en service de ce réseau très haut débit. Dès réception de ce chantier, la commercialisation des abonnements sera engagée par les opérateurs, qui ne manqueront pas de nous inonder de publicités en temps utile (probablement au cours du mois de juin 2021).

Les services de la commune sont également engagés dans la dématérialisation des documents administratifs. Tous nos échanges de données avec la Trésorerie ou la préfecture sont dématérialisés. Quasiment tous nos fournisseurs envoient leurs factures et autres contrats par la voie informatique. Nos messageries ont largement pris le dessus sur le courrier postal, qui se limite bien souvent à la distribution de quelques supports publicitaires.

Les documents des séances du conseil municipal sont également transmis aux élus par mail.

Toutes les démarches administratives sont réalisables en ligne. Vous pouvez par exemple solliciter un acte d'état civil par simple message adressé à la mairie.

La prochaine étape sera la dématérialisation complète des documents d'urbanisme (permis de construire, déclaration de travaux, etc...).

Nous prenons l'engagement de vous accompagner dans cette nouvelle dimension numérique...

ZOOM sur...

L'eau potable relève du SDEA !

La gestion de l'eau potable relève de la compétence exclusive du SDEA depuis plusieurs années.

Nos agents communaux n'interviennent plus sur les réseaux et installations d'eau potable, sauf urgence en cas de fuite importante...

Dès lors que vous détectez une fuite d'eau avant votre compteur ou à l'extérieur de votre maison, contactez directement les services du SDEA !
Idem pour les erreurs de relevé de compteur ou de factures...!

Appelez le :03 88 19 29 50

Simon SCHMIDT
Maire de Oermingen

Etat-Civil



NAISSANCE

Entre le 1^{er} janvier et 30 avril 2021

MATHIAS Lucas,

Né le 07 avril 2021 à Sarreguemines,
Fils de Mathias Marc et de Debes Adeline
Demeurant 14, rue de Herbitzheim



DECES

Entre le 31 octobre 2020 et le 15 avril 2021

HELMSTETTER Friedolin Erwin, 89 ans

Décédé le 31 octobre 2020 à Bitche
Ayant demeuré 25, rue de Sarre-Union

DEBES née JUNG Marie, 87 ans

Décédée le 08 novembre 2020 à Oermingen
Ayant demeuré 11, rue du Stade

HERTZOG Fernand, 91 ans

Décédé le 12 décembre 2020 à Sarreguemines
Ayant demeuré 6, rue de la Gare

ALTMAYER née SCHMITT Mathilde, 89 ans

Décédée le 11 janvier 2021 à Sarreguemines
Ayant demeuré 6, rue du Stade

SCHMITT née JUNG Alice, 86 ans

Décédée le 26 février 2021 à Sarre-Union
Ayant demeuré 28, rue du Stade

BEYER Alfred, 84 ans

Décédé le 24 avril 2021 à Saverne
Ayant demeuré 42, rue des Alliés

Souhaitons la bienvenue

Aux nouveaux arrivants dans la Commune

Famille PFAADT Ringo
28, rue du Stade

M. BUCK Jérémy et sa fille
8, rue des Alliés

Mme FORTMANN Sophie
6, rue des Alliés

M. EHRHARDT Matthieu
Mme LUX Katia
19A, rue de Sarre-Union

M. MICHEL Quentin
Mme LERBSCHER Amandine
5, rue de l'Etang

M. SPAETH Alexis
Mme SAUVETTE Barbara
23, rue des Alliés

Mme DORCKEL Virginie
43, rue de Sarre-Union

Mme DEBES Monique et son fils
9, rue de la Mairie

Mme PORTE Florence
et son fils
20, rue du Stade

Mme DUQUESNE Shannon
1, rue de Herbitzheim

M. JUNG Jordan,
Mme SCHUTZ Melissa et leur fils
19, rue de Sarre-Union

Anniversaires (+75 ans)



M. STOFFEL Bernard, 80 ans

AVRIL 2021

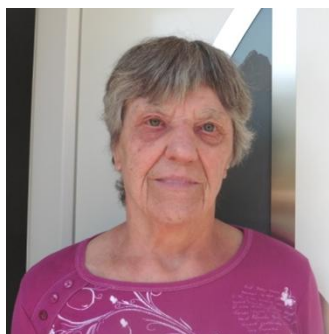
- 87 ans Mme Bellott née Ehrhardt Jacqueline le 16.04.1934
- 87 ans Mme Helmstetter née Hoch Friede le 28.04.1934
- 83 ans Mme Herrmann née Masseran Liliane le 21.04.1938
- 83 ans M. Reeb Roger né le 24.04.1938
- 80 ans M. Stoffel Bernard né le 20.04.1941
- 78 ans Mme Kappes née Panter Marie-Thérèse le 24.04.1943
- 76 ans Mme Ehrhardt née Blaes Denise le 09.04.1945
- 75 ans M. Kormann Guy né le 06.04.1946

M AI 2021

- 86 ans Mme Meyer née Bourdin Joséphine le 30.05.1935
- 85 ans M. Schoumacher Gilbert né le 09.05.1936
- 83 ans Mme Dahlet née Andres Frieda le 16.05.1938
- 79 ans Mme Stoffel née Nehlig Elsa le 07.05.1942
- 79 ans M. Bachmann Aloyse né le 28.05.1942
- 78 ans Mme Maurer née Roehn Elfriede le 06.05.1943
- 77 ans M. Schwarz Bernard né le 10.05.1944
- 77 ans Mme Kappes née Wendling Marie-Madeleine le 21.05.1944
- 75 ans Mme Saam née Buring Nicole le 26.05.1946



M. KIEFER Bernard, 80 ans



Mme STUTZMANN Marie-Louise
80 ans

JUIN 2021

- 96 ans Mme Hagemann née Specht Irène le 09.06.1925
- 90 ans M. Lohmuller Charles né le 22.06.1931
- 89 ans M. Schmitt André né le 04.06.1932
- 88 ans Mme Bruat née Kappes Marie le 17.06.1933
- 88 ans M. Debes Albert né le 25.06.1933
- 84 ans M. Lenhard Gustave né le 03.06.1937
- 83 ans Mme Kolb née Hoch Irène le 24.06.1938
- 82 ans M. Forthoffer Roger né le 11.06.1939
- 80 ans M. Kiefer Bernard (rue des Alliés) né le 04.06.1941
- 75 ans M. Kiefer Bernard (rue des Romains) né le 21.06.1946

JUILLET 2021

- 86 ans Mme Dehlinger née Muller Louise le 24.07.1935
- 82 ans M. Helleisen Paul né le 21.07.1939
- 80 ans Mme Stutzmann née Metzger Marie-Louise le 01.07.1941
- 80 ans M. Klein Alfred né le 06.07.1941
- 80 ans Mme Ehrhardt née Peifer Rosine le 11.07.1941
- 79 ans M. Hoffmann Albert né le 03.07.1942
- 79 ans Mme Bauer née Quirin Lydia le 23.07.1942
- 77 ans M. Lieb Georges né le 20.07.1944
- 75 ans Mme Kiefer née Lehnert Liliane le 04.07.1946
- 75 ans Mme Schneider Marie-Madeleine le 04.07.1946
- 75 ans Mme Kalis née Lang Alette le 05.07.1946



M. KLEIN Alfred, 80 ans



A O U T 2 0 2 1

91 ans	Mme Haessig née Muller Marie-Thérèse le 22.08.1930
91 ans	Mme Bach née Beyer Madeleine le 28.08.1930
85 ans	Mme Ludmann née Gapp Marie-Thérèse le 06.08.1936
84 ans	M. Kiefer Alain né le 16.08.1937
82 ans	Mme Job née Bellot Maria le 14.08.1939
82 ans	Mme Buck née Schmitt Irène le 25.08.1939
78 ans	M. Ehrhardt Albert né le 30.08.1943
77 ans	M. Debes René né le 01.08.1944
76 ans	Mme Grabherr née Bauer Monique le 23.08.1945
76 ans	Mme Debes née Schmitt Denise le 26.08.1945
75 ans	M. Schmitt Joseph né le 24.08.1946

S E P T E M B R E 2 0 2 1

89 ans	Mme Schmitt née Altmeyer Mathilde le 16.09.1932
88 ans	Mme Schmitt née Steiner Yvonne le 24.09.1933
84 ans	Mme Debes née Glatz Marie-Claire le 17.09.1937
83 ans	Mme Kappes née Kappes Astride le 15.09.1938
82 ans	Mme Helleisen née Bontemps Marie le 07.09.1939
80 ans	M. Michel Alphonse né le 17.09.1941
77 ans	M. Frat René né le 07.09.1944
77 ans	M. Riss Roger né le 13.09.1944
76 ans	Mme Lieb née Hoch Lucie le 03.09.1945
76 ans	M. Gerber Gérard né le 05.09.1945



M. MICHEL Alphonse, 80 ans

ELECTIONS REGIONALES ET DEPARTEMENTALES

Les élections régionales et départementales seront organisées le même jour au même endroit...

- 1^{er} tour : 20 juin 2021
- Second tour : 27 juin 2021

Scrutin ouvert de 08 H. 00 à 18 H. 00

Important :

En raison du contexte sanitaire, vu l'exiguïté du rez-de-chaussée de la mairie, le bureau de vote se tiendra dans la grande salle du centre socioculturel.



Toutes les mesures seront prises pour respecter les gestes barrières et les mesures de distanciation.

Vous êtes vivement encouragés à participer à ce double scrutin pour élire vos conseillers régionaux du Grand Est et vos conseillers départementaux de la Collectivité Européenne d'Alsace...

La Municipalité honore ses aînés



M. BOURDIN Louis, 80 ans le 28 octobre 2020



M. EHRHARDT Charles, 90 ans le 09 novembre 2020



Mme BEYER née MICHEL Elsa
80 ans le 28 novembre 2020



Mme LENHARD née DALLEM Josiane
80 ans le 14 novembre 2020



M. KAPPES Norbert, 85 ans le 21 janvier 2021



M. SCHMITT Emile, 90 ans le 03 février 2021



Mme SEMLER née DORCKEL Nicole
85 ans le 12 février 2021



Mme BAUER née LEHNERT Lucie
80 ans le 13 février 2021



Mme GEISLER née KAPPES Hedwige
85 ans le 04 mars 2021



M. JUNG Martial 85 ans le 14 mars 2021



Mme MULLER née BOUR Eugénie
85 ans le 28 mars 2021



M. STOFFEL Bernard 80 ans le 20 avril 2021

1. Présentation de l'espace Eichel

Mme Edith Baechelen a présenté son projet de créer un « Espace Eichel » mixte dédié au bien-être et à la santé dans le bâtiment de l'ancienne agence bancaire.

Après des travaux de rénovation et mise aux normes d'accessibilité, celui-ci ouvrira le 1^{er} décembre 2020 et accueillera une magnétiseuse, un cabinet d'infirmiers, un masseur-kinésithérapeute, un pédicure, un naturopathe, de la bio-résonnance pour enfants et adultes, un réflexologue.

Dans un deuxième temps, les locaux du sous-sol pourront accueillir un ou deux médecins...

2. Débat d'orientation budgétaires 2021

Les priorités suivantes sont débattues et validées sur le principe :

- Requalification de la route de Kalhausen
- Aménagement des trottoirs en bordure de la route de Dehlingen
- Projet d'extension du parking de la gare
- Travaux de viabilisation de 11 lots du lotissement « la colline du Hohberg »
- Réfection de la toiture du local technique du cimetière
- Remplacement de trois fenêtres des vestiaires du complexe sportif
- Démolition de deux maisons vétustes
- Raccordement des maisons d'habitation à la fibre optique
- Aménagement paysager des abords de l'ancien atelier
- Valorisation de l'ancienne pompe à incendie
- Création d'aires de dépôt des déchets verts
- Acquisition d'un broyeur à végétaux
- Renforcement des piliers du pont de l'Eichel
- Valorisation des deux anciens cimetières
- Amélioration de la signalisation routière
- Acquisition d'un nouveau columbarium
- Réfection de l'orgue de l'église protestante
- Remplacement de l'escalier de la chaufferie de l'église protestante
- Installation de feux tricolores à détecteur de vitesse
- Aide à la rénovation du patrimoine bâti
- Acquisition d'un nouveau tracteur...

3. Tarifs 2021 de la salle polyvalente

Les tarifs de la salle polyvalente sont revalorisés en moyenne de 25,- € par jour de réservation.

4. Tarifs, redevances et loyers 2021

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le tableau des tarifs, actualisés en fonction des indices de revalorisation, et porte notamment le prix de cession des terrains à bâtir du lotissement à 4.750,- € TTC.

5. La « Participation Citoyenne »

Cette démarche partenariale et solidaire consiste à sensibiliser les habitants d'une commune en les associant à la protection de leur environnement. Ce dispositif encourage la population à adopter une attitude vigilante ainsi qu'à alerter les forces de l'ordre de tout fait particulier afin de dissuader les cambriolages et les incivilités. Le conseil municipal par 11 voix pour s'engage dans ce dispositif.

6. Avis sur le PLU de Herbitzheim

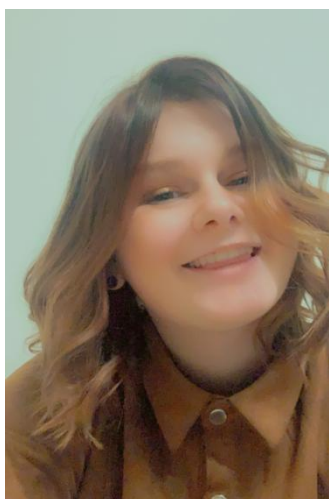
Après avoir présenté le projet de Plan Local d'Urbanisme arrêté par la commune de Herbitzheim en date du 28 septembre 2020, le conseil municipal émet un avis favorable avec 11 voix pour.



7. Institution du permis de démolir

Depuis 2007, le dépôt d'un permis de démolir n'était plus requis. Afin de garantir une bonne information sur l'évolution du patrimoine bâti et dans un objectif de protection du patrimoine, le principe du permis de démolir est instauré sur l'ensemble du territoire communal.

8. Gestion des ressources humaines



Le poste d'animatrice en périscolaire est confié à STEPHAN Léa à raison de 28 heures par semaine.

Mme DEMMERLE Tania est embauchée en qualité de stagiaire de la fonction publique territoriale à compter du 9 novembre 2020.

9. Adoption de devis

Le devis de l'Ets Kréazone a été retenu pour l'installation de panneaux représentant des enfants au niveau des passages piétons existants sur la RD 919 pour un montant de 1.076,- € HT. Les premiers panneaux seront installés au passage piéton du parking de la salle polyvalente.



Remplacement d'un escalier à l'église protestante pour un montant de 825,- €.

L'entreprise MTI installera un escalier métallique pour sécuriser le local technique de la sacristie.

10. Commission « Patrimoine bâti »

Marie Anne Schmitt évoque la visite du logement du deuxième étage de l'ancienne gare et les différents travaux de rénovation dont il a fait l'objet.

L'aménagement paysager de l'arrière de la serre sera également réalisé. La visite de l'école primaire a permis de relever le bon état d'entretien du bâtiment et l'enlèvement de l'ancienne cuve à fioul.

11. Chantier du lotissement

Paul Nusslein présente les travaux de viabilisation des terrains de « la colline du Hohberg 2 ». L'entreprise Karcher de Drulingen a réalisé la structure de la voirie provisoire et les travaux de terrassement de la noue.

12. Divers

Participation aux investissements : le conseil fixe à 740 euros le montant de la participation du conseil presbytéral à l'installation de l'escalier de l'église protestante.

Aide à la valorisation du patrimoine bâti :

Mr Job Bénédic bénéficie d'une aide à la rénovation des façades de sa maison, 27 rue de Herbitzheim de 478,63 euros.

Mr Muller Eloi bénéficie également d'une subvention de 476,25 euros pour la rénovation des façades de sa maison, 31 rue des lilas.



Noël des Aînés : Katia Wittmann revient sur l'annulation de la fête des aînés en raison de la crise sanitaire et suggère de maintenir le lien social par la remise d'un panier garni de la ferme du Strohhof et de la brasserie « La Bossue » à hauteur de 20 euros aux personnes de plus de 70 ans.

Campagne de stérilisation des chats errants : vu le nombre de chats errants, le conseil décide d'engager une campagne de stérilisation et d'identification.

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 FEVRIER 2021

En préambule, Monsieur le maire commente sa rencontre avec M. Eric Dupond-Moretti, Garde des Sceaux, Ministre de la justice, et Mme Brigitte Klincker, Ministre chargée de l'insertion, lors de leur visite au centre de détention.

Différents sujets ont été exposés : le parc éolien « Sarre et Eichel », une demande de subvention pour la réfection de la route de Kalhausen, la cession de la cité pénitentiaire, la disponibilité des bâtiments de l'ancien lycée...



1. Comptes 2020 et budgets 2021

Les comptes administratifs 2020 et les comptes de gestion 2020 du périscolaire « les Ecureuils » et du lotissement « la Colline du Hohberg 2 » sont adoptés.

Autres points : stationnement gênant en bas de la route de Sarre-Union, encombrement des trottoirs de la rue du muguet par des matériaux de chantier, installation d'une caméra de surveillance à l'atelier municipal, plantation de haies par les enfants de l'école, vente de fonds de coupe le vendredi 18 décembre, détection d'odeurs nauséabondes dans la rue de Voellerdingen, remplacement d'une bordurette sur le pont de l'Eichel...

Le déficit de fonctionnement de 178 351,83 euros du lotissement est reporté sur l'exercice 2021.

Les budgets primitifs 2021 du périscolaire « les Ecureuils » et du lotissement « la Colline du Hohberg 2 » sont également adoptés.

2. Souscription d'un emprunt

Pour assurer le financement des travaux du lotissement, un emprunt est réalisé auprès du Crédit Agricole pour un montant de 400.000,- euros pour une durée de prêt de 10 ans avec un taux fixe de 0,48 %.

3. Cession de terrain du lotissement

Validation des demandes d'achat de terrains :

- Madame Sanchez Christine pour le lot n°11 (8,8037 ares) pour un prix de 39.616,65 euros TTC,
- Madame Szabo Marine et Monsieur Lang Maxime pour le lot n°8 (11,7241 ares) pour un prix de 52.758,45 euros TTC,
- Mesdames Mongiat Marina et Manuela pour le lot n°7 (6,7965 ares) pour un prix de 30.584,25 euros TTC,
- Madame Ruff Marion et Monsieur Knipper Pierre pour le lot n° 4 (5,5648 ares) et le lot n° 5 (5,5627 ares) pour un prix total de 50.073,75 euros TTC.

4. Contributions au SDIS

Le conseil décide de mettre à la charge du centre de détention, la contribution financière due au SDIS pour 249 détenus, soit 4.795,99 euros pour l'année 2021.

5. Valorisation du patrimoine bâti

Monsieur Hoffmann Albert reçoit une subvention de 647,70 euros pour la rénovation de la façade de sa maison 10 rue des lilas.



6. Gestion des gestions humaines

Guillaume Demicheli est embauché en CDD à temps plein à compter du 5 mars 2021 en qualité d'adjoint technique territorial stagiaire de 2^e classe.

7. Adoption de devis

- Isolation des combles de la mairie : le devis de l'entreprises Holtz est adopté pour des matériaux à hauteur de 2.658,- euros HT. Les travaux seront réalisés par nos agents communaux.



- Extension du parking de la gare : une première esquisse est réalisée par le bureau MK Etudes.
Le projet consiste à réaliser 16 places de stationnement en épis, avec un sens de circulation unique. De plus, un arrêt de bus sécurisé doit être créé sur la RD.

8. Divers

- Envoi hebdomadaire d'un courriel à chaque élu retraçant l'actualité communale,
- Reprise des travaux de viabilisation du lotissement avec pose des réseaux d'eau et d'assainissement



- Dépôt de plaintes contre l'exploitant agricole ayant vidangé sa fosse à purin par écoulement sur le domaine public
- Mise à disposition des écoles et du périscolaire de masques pour enfants conformes à la réglementation
- Organisation d'une journée découverte du périscolaire sur deux journées distinctes
- Constat d'importantes dégradations des chemins d'exploitations et de la voirie communale en cette période hivernale, et encombrement des fossés situés en aval des bassins versants suite aux fortes pluies
- Découverte d'une piste de trial aménagée en parcelle 25 de la forêt communale ayant entraîné d'importants dégâts sur un peuplement de jeunes chênes
- Location du logement du deuxième étage de l'ancienne gare à Mme Justine WATEL à compter du 06 février 2021
- Présence d'embâcles sur l'Eichel à faire prélever par le SDEA

1. Compte administratif 2020

Le conseil vote par 11 voix pour le compte administratif et le compte de gestion de l'exercice 2020, et décide, à l'unanimité, d'affecter le résultat de fonctionnement de l'Exercice 2020 du budget principal, soit un excédent de 677.207,37 euros.

2. Fixation des taux des taxes 2021

Monsieur le maire propose la reconduction des taux des taxes directes locales sans augmentation pour l'année 2021.

À compter de l'année 2021, la taxe d'habitation sur les résidences principales ne sera plus perçue par les communes, mais par l'État. En contrepartie, le taux de la Taxe Foncière Propriété Bâtie 2020 du département (13,17 %) est transféré aux communes.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de fixer pour 2021 les taxes directes locales selon détail figurant au tableau suivant :

Nature des taxes	Taux 2020	Taux votés pour 2021
TFPB	12,00 + 13,17	25,17
TFPNB	55,41	55,41
CFE	20,81	20,81

3. Adoption du budget primitif 2021

Monsieur le maire présente le projet de budget primitif pour l'exercice 2021 :

	Dépenses totales	Résultat reporté	Total de la section
Fonctionnement	1.055.630,28		1.055.630,28
Investissement	1.150.422,91	509.577,09	1.660.000,00

	Recettes totales	Résultat reporté	Total de la section
Fonctionnement	888.000,00	167.630,28	1.055.630,28
Investissement	1.660.000,00		1.660.000,00

Le conseil municipal, par 12 voix pour et une abstention, décide d'adopter le budget principal de l'exercice 2021.

4. Cession du terrain sis 26 rue des Alliés

Le bâtiment du 26 rue des Alliés à Oermingen, extrêmement vétuste et menaçant ruine, fera l'objet d'une démolition. Le terrain d'une superficie de 10,60 ares est mis en vente au prix de 2.200,- euros TTC l'are, net vendeur.



5. Travaux de la route de Kalhausen

Six entreprises ont déposé une offre de prix pour ce lot unique. Ces offres ont fait l'objet d'une analyse détaillée par le bureau d'études MK Etudes, qui assure la maîtrise d'œuvre du projet.

Après étude des diverses offres de prix réceptionnées, l'offre émanant de l'entreprise RAUSCHER Eurovia de Adamswiller a été retenue pour un montant HT de 309.397,38 €.



6. Reprise d'un lot de chasse réservé

Réception d'une demande de résiliation du bail de location d'une chasse réservée attribuée à feu M. KIEFER Gilbert d'une superficie de 28,96 hectares d'une valeur actualisée de 346,61 €.

Cette requête est déposée par ses héritiers en date du 19 février 2021, qui souhaitent résilier leur privilège pour la période restante du 02 février 2021 au 01 février 2024. Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'accepter la résiliation du bail de location de la chasse.

7. Contributions de la CAAA et de l'AF

Les recettes annuelles de la location de la chasse communale sont partiellement affectées au paiement des cotisations sociales de la Caisse d'Assurance Accidents Agricoles à hauteur de 4.482,- euros et au financement des travaux d'entretiens des chemins d'exploitation menés par l'Association Foncière par une contribution de 3.500,- euros.

8. Examen d'une requête

M. et Mme HAOUHAMDY Hakim souhaitent se porter acquéreurs d'une bande de terrain longeant leur propriété afin d'en assurer le bon entretien.

Cette parcelle a été réservée pour permettre la réalisation d'un projet d'aménagement d'un cheminement piétonnier entre la rue des Dahlias et la rue du Muguet. Le conseil municipal décide de conserver cette parcelle et s'engage à assurer un entretien régulier et raisonné de ce terrain.

9. Gestion des ressources humaines

M. Patrick LERBSCHER a décidé de s'engager dans un nouveau projet professionnel à compter du 01 mai 2021. Sa démission est officialisée. Nous lui adressons tous nos remerciements pour ses vingt années passées au service de la collectivité, son professionnalisme et son sens du service public.

Afin d'assurer son remplacement dans les meilleurs délais, un appel à candidature sera publié pour ce poste vacant d'agent technique 2ème classe sur la base d'un emploi à temps plein.

10. Cession du bâtiment 1 rue de l'Eglise

Le conseil accepte l'offre de prix de 18.000,- euros de M. et Mme CAMBON Thierry pour l'achat de la maison 1 rue de l'Eglise. Cette bâtisse serait destinée à la création d'une structure d'accueil de touristes sous forme de gîte.



11. Travaux sur la route de Dehlingen

Les travaux portant sur une route départementale, le projet d'aménagement a été présenté aux services techniques du Département, qui ont exprimé une ferme intention de saisir l'opportunité de ce chantier pour engager des travaux de recalibrage de l'ensemble de la chaussée.

Au vu de ces nouveaux éléments, la maîtrise d'œuvre est chargée de l'élaboration d'un projet complet de réfection de la voirie et d'aménagement des trottoirs avec une actualisation du chiffrage estimatif et détaillé des travaux.

12. Divers

- **Installation de la fibre optique**

La maîtrise d'ouvrage des travaux est assurée par le concessionnaire Rosace. La participation financière de la commune s'élève à 175,- euros par branchement, soit un total de 79.975,- euros pour 457 prises installées en 2021.

Le câblage aérien et souterrain de l'ensemble de la commune est posé. Un doublement des poteaux Enedis est prévu par des poteaux en bois.

D'une hauteur de huit mètres, le nouveau support sera positionné à une trentaine de centimètres à côté du poteau existant.



Les calculs de portance et de charge réalisés par le distributeur historique d'électricité ne permettent pas d'utiliser 33 supports en béton sur la centaine existante.

A défaut d'accord des propriétaires sur le schéma d'implantation ou de solution technique alternative, l'ensemble de la ligne d'une rue pourrait être déposée et ainsi priver les riverains des accès à la fibre.

Le conseil municipal regrette d'être mis devant le fait accompli

- **Autres divers**

Les conseillers municipaux évoquent les points suivants :

- Réparation de la fissure de la clé de voute d'une fenêtre de l'église catholique,



- Passage des enfants sur un terrain privé permettant de rejoindre la route de Sarre-Union à partir de l'impasse des Lilas,
- Mise en service de l'antenne de téléphonie Orange,
- Dangerosité de la sortie du lotissement débouchant sur la rue de Keskastel,
- Remplacement des compteurs électriques par des « Linky »,
- Renouvellement progressif des anciens compteurs AEP par le SDEA.

1. Transfert de la compétence PLU

Le Conseil municipal décide de s'opposer au transfert de la compétence en matière de Plan local d'urbanisme, de document d'urbanisme en tenant lieu ou de carte communale, à la Communauté de Communes de l'Alsace Bossue.

2. Achat d'une parcelle forestière

Monsieur le maire souligne l'intérêt de la commune de se porter acquéreur des parcelles privées enclavées dans notre forêt communale. Mme PAUL Véronique propose à la vente les parcelles 50 et 51 du lieudit « Bockenheimerwies », d'une superficie totale de 47,90 ares.

Il lui a été proposé un prix de 40,- € l'are, soit un total de 1.916,- €, net vendeur.

3. Gestion des ressources humaines

Monsieur le maire évoque la gestion des ressources humaines portant notamment sur les points suivants :

▪ Recrutement d'un agent technique



Suite à la déclaration de la vacance du poste d'agent technique, huit candidatures motivées ont été réceptionnées.

Après étude de leur lettre de motivation et des CV, trois candidats ont été

invités à un entretien d'embauche.

Considérant la pertinence de ses formations et expériences professionnelles, sa motivation et la qualité de son entretien, le poste d'agent technique est confié à Monsieur Mario HAUCK, domicilié 12 rue de la Mairie à Oermingen.

▪ Avancement de grade

Vu ses qualités professionnelles et son sens du service public, la procédure d'avancement de grade est mise en œuvre au profit de l'agent technique, M. Emmanuel GEYER, afin de pouvoir le faire évoluer vers un grade supérieur.

▪ Primes aux agents stagiaires

Les agents stagiaires de la fonction publique territoriale, à savoir Mme Tania DEMMERLE et M. Guillaume DEMICHELI, ouvrent droit à la prime CIA et IFSE.

▪ Recrutement d'un agent saisonnier

Afin de pouvoir faire face à la charge de travail induite par le fleurissement, un poste de saisonnier est déclaré vacant pour la période de mai à fin septembre 2021.

4. Adoption de devis

▪ Mise hors eau d'un mur mitoyen

Les travaux de mise hors eau par la pose de couvertines sur le mur mitoyen de l'ancienne maison sise 26 rue des Alliés, sont confiés à CCH Toitures pour un montant HT de 2.255,- €.



▪ **Etudes de sols du lotissement**

Chaque parcelle du nouveau lotissement doit bénéficier d'une étude de sols, qui est une annexe obligatoire de l'acte de cession.

Le conseil municipal décide d'adopter le devis de la société TERRAFOR, relatif aux études de sol préalables à la cession des terrains, pour un montant HT de 3.263,60 €.

▪ **Acquisition d'un tracteur**

Il est décidé d'acheter un tracteur VALTRA A104H4 d'occasion de l'année 2019, équipé d'un chargeur, d'une griffe et d'une lame à neige d'une puissance de 105 CV, comptant 470 heures de travail à son compteur, chez Agri Mécanique de Wolfkirchen, pour un montant total HT de 39.000,- €.

5. Stérilisation des chats errants

La prolifération et la divagation des chats errants posant problème, il est décidé :

- d'engager une campagne de capture et de stérilisation des chats errants,
- de faire identifier les chats stérilisés au nom de la commune, avant de les relâcher sur les lieux de leur capture,
- Acquérir des pièges à chats errants et autres nuisibles,
- Rembourser à Mme Weissenbacher Céline la somme de 160,- €, engagée par ses soins pour couvrir les frais de vétérinaire,
- Solliciter l'implication de bénévoles dans cette campagne de stérilisation.

6. Busage d'un fossé

Suite aux dysfonctionnements du fossé de la rue des Romains, en particulier devant la propriété sise 26 rue des Romains. Il est décidé d'adopter le devis de l'entreprise Karcher pour un montant TTC de 1.756,80 €, comprenant les travaux de busage dudit fossé.



Une participation est mise à la charge du propriétaire du terrain adjoignant, M. SCHREINER Camille : un tiers du coût total des travaux représentant le coût de la main d'œuvre, soit la somme de 585,60 €.

7. Déploiement de la fibre par Rosace

Paul Nusslein rappelle les modalités de déploiement de la fibre optique par Rosace, et dresse le bilan de la pose des poteaux en bois en doublons avec certains supports en béton pour répondre aux exigences de Enedis...

Toutes les conventions d'implantation de ces mats sont en cours de signature avec les propriétaires concernés. A priori, aucun refus ne devrait venir perturber le bon déroulement des opérations.

L'ensemble de la commune est câblé mais la mise en service du réseau ne sera effective qu'après la réception de l'ensemble des travaux de câblage.

Une mise en service du réseau et la commercialisation semblent envisageable pour la fin du premier semestre 2021.

A ce moment-là, les habitants intéressés pourront prendre contact avec l'opérateur de leur choix pour souscrire un nouvel abonnement et solliciter le raccordement de leur domicile.

8. Communication et loisirs

Katia Wittmann, adjointe, présente les travaux de la commission « communication et loisirs » qui s'est réunie le 23 mars 2021 :

▪ **L'applicatif « Panneau Pocket »**

Cette application permettra de publier des messages sur l'actualité de la commune (report des dates de collecte des ordures, perturbation du service de l'eau potable, fermeture de la mairie, activités et vie associatives, etc...), de la bibliothèque et du périscolaire...

▪ Edition du bulletin municipal

La prochaine parution du bulletin municipal est prévue pour la fin du mois d'avril 2021. Les associations seront associées à sa rédaction.

9. Divers

Les conseillers municipaux évoquent les points suivants :

- Rappel des règles de bonne utilisation des pages facebook de la commune,
- Réception de 19 demandes d'aide à l'obtention d'un rendez-vous pour la vaccination contre la Covid-19,
- Projet de gravillonnage de la route départementale RD 237 entre Sarre-Union et Oermingen,
- Constat partagé de la vitesse excessive des véhicules circulant dans la rue des lilas, sans compter le stationnement gênant sur les trottoirs,
- Point de situation sur le projet de parc éolien « Sarre-et-Eichel »,
- Modalités d'enlèvement d'un arbre de la RD 919 gênant la visibilité des véhicules sortant de l'entreprise Waechter,
- Installation d'une déchetterie pour les déchets verts,
- Dépose du miroir non conforme situé en face de la sortie du lotissement débouchant sur la route de Herbitzheim,
- Nettoyage des abords de l'ancienne maison forestière avec évacuation des encombrants et autres déchets,
- Utilisation des gravats de l'ancienne maison forestière pour remblayer les chemins forestiers...

La page Facebook de la commune...

La commune utilise plusieurs vecteurs de communication pour assurer une bonne information à ses habitants :

- Le site internet : www.oermingen.fr avec la diffusion d'information plus complète et durable sur le village, ses activités, ses associations, la vie municipale, etc... Cet outil est entièrement administré par la commune. Tout un chacun peut surfer sur ce site sans modération...
- L'appli « Panneau Pocket » permet de diffuser des informations pratiques et instantanées sur l'actualité du village... Un nombre limité de personnes ont un droit d'écriture et d'envoi de ces messages. Pour bénéficier de ces informations, il suffit de télécharger l'appli et de s'abonner...
- Une page Facebook « Oermingen » qui permet de suivre l'actualité de toute nature intéressant la communauté, utile à savoir... avec une certaine liberté d'expression dans les commentaires et d'interaction entre ses membres, sous réserve d'un strict respect du savoir vivre ensemble... Ce groupe ouvert et public accueille de nouveaux membres sur simple demande...

Ces trois outils sont alimentés et gérés par des administrateurs désignés par la commune dont certains exercent également un rôle de modérateur, sous la responsabilité du maire agissant en qualité de directeur de publication..



Zoom sur les règles d'utilisation de notre page Facebook :

Les commentaires sur notre page de ce vaste réseau social doivent s'inscrire dans un respect mutuel, sans connotation politique. Les échanges doivent être constructifs au service du seul intérêt collectif.

Toute mention à connotation injurieuse, à caractère diffamatoire ou polémique sera immédiatement supprimée. Après un simple avertissement, tout auteur récidiviste de tel comportement sera exclu de la liste de nos membres.

Panneau Pocket au service des habitants De la Commune d'OERMINGEN

Toujours dans un souci de vous informer rapidement, la commune a récemment opté pour une application rapide et efficace :

PANNEAU POCKET

Ce système **simple, efficace et gratuit** permet de prévenir **instantanément** les citoyens à chaque **alerte et information de la Mairie**, par le biais d'une notification sur les téléphones portables, les tablettes et les ordinateurs



Alertes et arrêtés de la préfecture, alertes météo, coupures réseau, travaux, conseils municipaux, évènements de la vie quotidienne et manifestations ... depuis chez vous ou en déplacement, au travail ou en congés, vous restez connectés à l'actualité de votre commune, mais aussi des communes voisines et de leurs lieux de fréquentation favoris.

En mettant la commune d'Oermingen en favori, vous serez alerté par nos messages en direct.

L'application est simple à utiliser il vous suffit de balayer votre écran pour lire les différentes informations.

Disponible sur



Accessible à tous les Français et en téléchargement gratuit, l'application ne nécessite **ni création de compte ni aucune autre donnée personnelle** du citoyen. Sans publicité, quelques secondes suffisent pour installer PanneauPocket sur son smartphone et mettre en favoris une ou plusieurs communes. PanneauPocket est également disponible depuis un ordinateur sur le site www.app.panneaupocket.com, afin d'être accessible par et pour tous.

Désormais, informations et alertes sont toujours à portée de main dans la poche des habitants.



PANNEAUPOCKET

Informe et Alerte les habitants

VISITE DE DEUX MINISTRES...



Titre des DNA :
Deux ministres en prison...

Quelques mots sur les coulisses de la visite de M. Eric DUPOND-MORETTI, Ministre de la Justice, Gardes des Sceaux, accompagné de Mme Brigitte KLINCKERT, Ministre chargée de l'Insertion, en visite au centre de détention le mardi 09 février 2021...

Trois jours avant, par simple appel téléphonique du Cabinet du Ministère de la justice, j'ai été officiellement informé d'une importante visite ministérielle fixée au mardi suivant...



Cela laisse juste le temps de se retourner et prendre l'initiative d'une demande d'entrevue bilatérale avec le Garde des Sceaux. Vu le timing très serré, une quinzaine de minutes est libérée dans le déroulé de la visite pour permettre un temps d'échange entre le premier magistrat de la commune et le Ministre.

Mais pour préparer au mieux ce court mais précieux instant, le détail des sujets abordés a dû être remonté aux équipes ministérielles, pour leur permettre d'en informer le Ministre et surtout lui préparer les éléments de réponse. Ces éléments sont transmis le lundi matin... puis font l'objet de plusieurs appels téléphoniques pour bien encadrer les thématiques de l'entretien.

Le jour J est ponctué par plusieurs échanges de message avec les collaborateurs du Ministre pour caller le bon déroulé de la visite. Le dispositif de gendarmerie est en place et les différentes personnalités invitées se rassemblent dans la zone d'activités du centre de détention.

Enfin avec quelques minutes de retard, le cortège se présente au portail. Dès sa descente du véhicule, lors des présentations, j'en profite pour l'interpeller sur le mauvais état de la route d'accès, qui nécessite une aide financière de l'Etat. Le Ministre me réplique avoir bien compris le sens de mes mots de bienvenue...



Les deux ministres échangent longuement avec les détenus en parcours d'insertion, qui affichent une certaine fierté de pouvoir présenter leur projet de réinsertion.

A l'issue de la conférence de presse, les deux ministres signent le livre d'or du centre de détention.

Avant de reprendre le chemin du retour, j'ai l'honneur de pouvoir échanger en direct avec le Garde des Sceaux sur les projets structurants de la commune pouvant intéresser l'administration pénitentiaire, à savoir la cession à l'euro symbolique de la cité pénitentiaire et la disponibilité des bâtiments de l'ancien lycée...

Le Ministre a eu une écoute très attentive et intéressée, puis s'est engagé à prendre connaissance du dossier que je lui ai remis en main propre. Le suivi de ces deux dossiers est maintenant assuré par les membres de son cabinet... Suite au prochain épisode...

ET DU SOUS-PREFET...

La municipalité a accueilli en mairie, le 20 janvier 2021, le nouveau sous-préfet de Saverne, M. VIDON Benoit, qui s'est ensuite rendu sur le site de l'ancien lycée professionnel, fermé depuis deux ans et mis en vente, et de la friche avec ses 36 logements abandonnés de la cité pénitentiaire.



Il a également découvert le concept de l'accueil familial avec nos deux villas, pris connaissance des modalités de ce type d'accueil pour personnes âgées ou handicapées, apprécié son mode de fonctionnement convivial et pu échanger avec une accueillante et un résident, qui ont exprimé toute leur satisfaction.

Après une brève présentation du village, le maire a commenté la vitalité de la vie associative, mise à mal par la crise sanitaire, la présence de nombreux services de proximité dont l'ouverture récente de l'espace « Eichel » et de la micro-brasserie « La Bossue », et les enjeux démographiques en soulignant tout particulièrement le nombre élevé de maisons inoccupées et à l'abandon (une trentaine en plus de ceux de la cité).

L'adjoint au maire a abordé la question du dépérissement de la forêt communale et saisi l'opportunité de cette visite pour plaider nos dossiers de demande de subvention portant sur les travaux de sécurisation et d'aménagement des routes de Kalhausen et de Dehlingen, dont les travaux sont prévus cette année.

Mais, l'objet principal de la visite était de présenter au représentant de l'Etat le projet de parc éolien « Sarre-et-Eichel » en forêt communale, dont la demande d'autorisation environnementale est en cours d'instruction. Le sous-préfet a pris connaissance du contexte, des enjeux environnementaux, des contraintes réglementaires, des mesures préventives et compensatoires, des schémas d'implantation successifs débouchant sur le projet final déposé pour la construction de cinq éoliennes.

NOS CHANTIERS DE CE DEBUT D'ANNEE 2021...

• Les travaux de viabilisation du lotissement « La Colline du Hohberg 2 »...

Les travaux de viabilisation de la tranche 2 du lotissement sont sur le point d'être finalisés. Après la mise en souterrain des réseaux eaux et assainissement par l'entreprise Karcher, l'entreprise Est Réseau a pris le relais avec la pose des réseaux secs et des coffrets d'alimentation. Ces travaux viennent de s'achever, et dès la fin du mois, l'entreprise Karcher reviendra pour aménager la voirie provisoire.

Cet important chantier a subi la contrainte des nouvelles législations concernant notamment la loi sur l'eau et l'environnement (Loi ALUR) avec l'obligation pour la commune de créer, en amont du lotissement sur le bassin versant du Hohberg, une NOUE.

Pour le profane, la noue est un fossé large et peu profond dont les rives en pente douce sont végétalisées. Cette installation lutte à la fois contre la pollution des eaux, les inondations et les sécheresses. Intégrée dans l'environnement local, elle absorbe les pics de ruissellement sans envoyer l'eau vers l'aval où elle contribuait autrefois aux inondations. L'eau retenue dans cet ouvrage s'infiltré lentement dans le sol en grande partie dépolluée par les plantes et les bactéries naturellement présent.





Cette loi oblige aussi le lotisseur, dans le cadre de la mise en conformité du réseau assainissement, de mettre en place dans la chaussée des collecteurs pour récupérer les eaux de pluie et de ruissèlement afin que ceci puissent être traités et débarrassés des hydrocarbures et des métaux lourds provenant de la chaussée.

D'autre part, dans le cadre de la vente de parcelle aux futurs propriétaires, il a été demandé à la commune dans le cadre de la loi Alur de procéder à des essais de sol géologique sur chaque parcelle viabilisée.

Ceci dans le cadre de la prévention des risques majeurs liés aux catastrophes naturelles.

- **La démolition de deux bâtiments...**



Dernièrement, l'entreprise Beck de Romelfing a procédé à la démolition de l'ancienne maison forestière route de S-U et aux recyclages des matériaux issus de cette démolition. Le site est actuellement en phase de dépollution, les travaux sont effectués par les agents communaux.

Cette dépollution s'accompagne d'un énorme travail de tri de matériaux divers qui vont de l'amiante, à des déchets plastiques, métalliques et autres. Ce travail de longue haleine prendra encore un certain temps avant que l'endroit ne soit rendu à la forêt environnante et à la nature.

Pour des raisons de sécurité, la commune a également fait procéder à la démolition d'une maison rue des alliés. Les travaux, au vu des contraintes techniques et environnementales, ont été réalisés par une entreprise qualifiée.

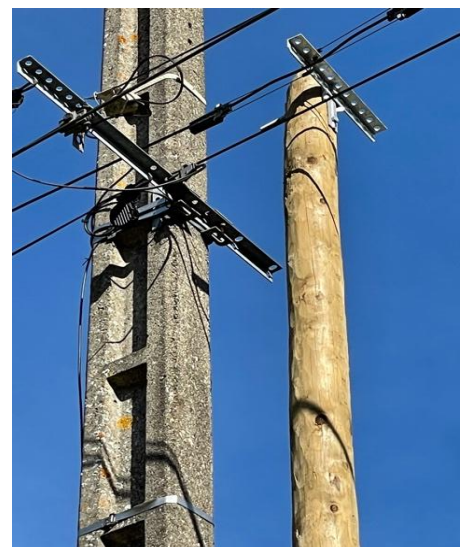
La dépose des matériaux de ce bâti a fait l'objet d'un tri. Leur évacuation vers des déchetteries industrielles agréées a été l'objet d'une réflexion menée en amont, à savoir que tous les éléments architecturaux en dur, comme pour la maison forestière citée plus haut, seront broyés et stockés sur place afin d'être réutilisés comme matériaux de consolidation pour les chemins forestiers et d'exploitation se trouvant sur le ban communal.

- **Le déploiement de la fibre optique...**

Les travaux pour le déploiement de la fibre optique sont en cours. Ils viennent de s'accélérer avec, dans certains secteurs du village où la mise en souterrain de la fibre n'était pas possible, la pose et le dédoublement des poteaux existant appartenant à Enedis, par des poteaux en bois qui devront supporter la fibre en aérien.

Cette opération a été rendue nécessaire, car Enedis n'a pas autorisé la société Rosace à poser la fibre sur leurs poteaux bétons existants pour des raisons techniques de portance.

Merci aux riverains et aux propriétaires de terrain concernés par ces implantations pour leur aide, accueil et compréhension.



RESPECT DU CODE DE LA ROUTE DANS LES RUES DU VILLAGE

Nous aimerions vous sensibiliser sur le respect des vitesses de circulation dans les rues de notre village.

A de nombreuses reprises, nous sommes interpellés par des habitants des rues du lotissement, de la rue des alliés et bien d'autres encore sur le passage de voitures à vive allure. Malgré la signalisation en place, les véhicules circulent dangereusement dans des rues fréquentées par des piétons et surtout des enfants.



Nous appelons à votre bon sens, et vous demandons de respecter la vitesse adaptée et signalée par les panneaux en place.

Les rues du lotissement, la rue de la mairie et une partie de la rue du stade sont limitées à 30.

Cela améliore le mieux vivre ensemble : piétons, cyclistes et conducteurs

Une de nos prochaines priorités sera de réaliser des aménagements de sécurité sur la RD 919 aux deux entrées du village avec notamment le carrefour de la rue de Herbitzheim et la sortie du lotissement, et celui jouxtant le restaurant de la gare...

CAMPAGNE DE STÉRILISATION DES CHATS ERRANTS

Nous rencontrons un problème de chats errants dans certains quartiers de notre village. Sans être stérilisés, ils se multiplient rapidement et génèrent de plus en plus de dégâts dans les jardins et squattent les maisons inhabitées.

Dès que vous nourrissez un chat, il ne repart plus de chez vous. Réfléchissez svp ! Si vous prenez la responsabilité de nourrir les chats errants, vous devez également prendre des dispositions pour qu'ils soient stérilisés.



Pour entamer une campagne de stérilisation, le conseil a décidé d'acheter une cage pour capturer ces félins afin de pouvoir les amener chez le vétérinaire. Ils seront relâchés après l'opération au lieu de capture. La commune prend en charge les frais de stérilisation de 60 euros pour une femelle et 40 euros pour un mâle.



Nous recherchons des bénévoles qui veulent participer à cette action. Nous achèterons d'autres cages que nous placerons dans plusieurs quartiers du village. La tâche du ou des bénévoles consiste à faire le tour des cages de capture chaque jour et de ramener les chats chez le vétérinaire pour la stérilisation.

MA COMMUNE ASSOCIEE AU PARC NATUREL REGIONAL DES VOSGES DU NORD...

En 2020, nous avons décidé de devenir «commune associée» au parc naturel régional des Vosges du nord. C'est l'opportunité pour le conseil municipal de découvrir et de participer à un grand projet de développement durable du territoire. Notre délégué local s'engage à faire le lien entre notre commune et le parc naturel régional des Vosges du nord.

Devenir commune associée c'est se donner du temps pour découvrir les avantages, les services et les nombreux projets menées avec le parc, sur la biodiversité et les milieux naturels, l'architecture et le patrimoine, les ressources locales, la culture et les musées, l'éducation à l'environnement, l'agriculture et le tourisme durable.

Témoignage du maire de Lembach jusqu'en 2020 « *Pour ma commune l'accompagnement du parc est quasi quotidien : conseil pour la rénovation du bâti ancien, Natura 2000 et projets de restauration de cours d'eau, forêt, friche, paysage, vergers, prairies, marchés paysans, conservation des musées.... Le parc dispose d'une notoriété qui facilite les entrées auprès des organismes qui permettent de financer les projets.* »

LE PARC C'EST QUOI ?

Le parc c'est à la fois des élus mobilisés et des ressources humaines mutualisées pour développer des projets qui répondent aux objectifs d'une charte. Les grands enjeux de développement durable y sont rassemblés, ils sont réactualisés tous les 15 ans avec l'ensemble des acteurs du territoire. Cette charte est consultable sur le site du parc.

Le parc c'est aussi un territoire de 111 communes, riche d'un patrimoine naturel, culturel et paysagé exceptionnel, classé réserve mondiale de la biosphère par l'UNESCO.

En 2025, un nouveau périmètre sera défini, les communes associées pourront, si elles le souhaitent, demander leur intégration et participer pleinement à la rédaction de la future charte pour un développement qui tient compte des enjeux naturels, patrimoniaux, culturels du territoire.



ET POUR LES HABITANTS DE LA COMMUNE

Vous êtes propriétaire d'un bâtiment datant d'avant 1948 ou situé au centre d'un village ancien ? Vous souhaitez le rénover, le transformer ? Vous pouvez bénéficier d'un conseil gratuit d'un architecte conseil du Parc naturel régional des Vosges du nord pour vous accompagner et soutenir vos projets de travaux.

Pour vous aider à mettre en place votre projet, contactez :

Mme Aurélie Wisser,
chargée de mission patrimoine bâti, architecte-conseil (Tél : 03 88 01 49 59)

Et pour répondre à vos questions n'hésitez pas : contact@parc-vosges-nord.fr

Pour aller plus loin <http://www.parc-vosges-nord.fr>

LES ACTIVITÉS DES ENFANTS DE L'ÉCOLE PRIMAIRE



Classe de CP/CE1

Réalisation de lapins de Pâques

Les élèves apprennent à planter une haie

Dans le cadre d'un projet de plantation d'une haie champêtre, les élèves de CE2/CM1/CM2 ont planté le 5 janvier, plusieurs arbustes sur la place du Maréchal-Leclerc derrière le monument aux morts.

Ce projet d'animation en quatre séances réparties sur l'année scolaire, a été mené par la Grange aux paysages de Lorentzen, en partenariat avec l'école primaire et la mairie.

Une première séance en octobre a été consacrée à la définition de la haie.

Les élèves ont découvert une belle haie champêtre le long de la voie ferrée mais également des haies mono-spécifiques telles que des alignements de thuyas, peu propices à la biodiversité.



C'était aussi l'occasion d'identifier les principales essences qui composent les haies sauvages. Des supports pédagogiques comme le photo langage et des outils sensoriels ont été utilisés sur le terrain.

Une deuxième séance en décembre a mis l'accent sur les différents rôles d'une haie champêtre.

Au cours de la séance du 5 janvier, les élèves ont planté huit essences d'arbustes, notamment des aubépines, épines vinettes, cornouillers, troènes ou encore des viornes lantanes qui raviront les oiseaux. Pendant que les uns creusaient des trous, d'autres préparaient le pralinage.

Cette technique consiste à enrober les racines de l'arbre d'un mélange d'eau, de fumier et de terre afin de faciliter sa reprise.

LE PERISCOLAIRE « LES ECUREUILS »

Pendant les vacances d'hiver 2021 :

jeux à l'extérieur



Pendant les vacances d'hiver 2021 :

activité flocon de neige avec les 3-6 ans



Mercredi 10 mars 2021 récréatif :

La fête de carnaval avec les enfants âgés de 6 à 10 ans.

Programme d'été 2021 :

Fête foraine au périscolaire : du 7 au 16 juillet

Le périscolaire va se transformer en fête foraine. Tu pourras jouer avec tes camarades à des jeux d'adresse, d'équilibre, de force ou de logique comme dans une vraie fête foraine. Enfin pour les plus courageux, il y aura notre jeu mystère.

Ton personnage de dessin animé préféré : du 16 au 20 août

Quel héros ou héroïne de dessin animé veux-tu être aujourd'hui ? Déguise toi comme ton personnage préféré et vit ses aventures. Place à l'imagination et à la créativité...

Derniers jours avant la rentrée, profitons-en ! du 23 au 31 août

Fin de l'été, mais il reste encore quelques jours pour t'amuser et vivre pleins d'aventures au périscolaire. Des jeux, des balades, de l'eau,...Un programme fou pour ne pas s'ennuyer et avoir des merveilleux souvenirs plein la tête !

Quelques nouvelles de l'école maternelle

Dans le cadre de la découverte du monde vivant, la maîtresse a proposé aux enfants de mener en classe une couvée artificielle d'œufs de poule.

Avant de lancer la couvée, les enfants ont pu apprendre que certains animaux pondaient des œufs et d'autres non. Certains petits grandissent dans le ventre de leur maman et d'autres grandissent à l'intérieur d'un œuf avant d'en briser la coquille pour en sortir.

Les enfants ont pu découvrir la couveuse et son rôle : remplacer la poule pendant la durée de la couvée. Il faut maintenir les œufs à la bonne température (37.7°), apporter de l'humidité (grâce à un bac d'eau) et bouger un peu les œufs tous les jours.



La couvée a été lancée le mardi 23 mars. Au bout de 7 jours, grâce à une lampe à mirer, nous avons pu regarder à travers la coquille des œufs.

Dans certains œufs, nous avons pu observer la présence d'une « tâche » marron et de petites veines, l'embryon du poussin a commencé à se développer. Dans d'autres œufs, pas de changement... ils n'étaient pas fécondés par le coq, on parle d'œuf clair.

Jour 7

Œuf fécondé



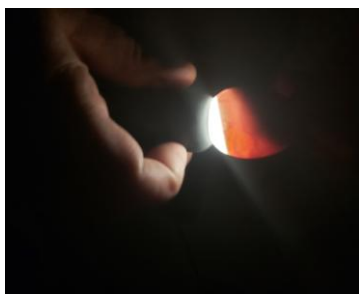
œuf clair



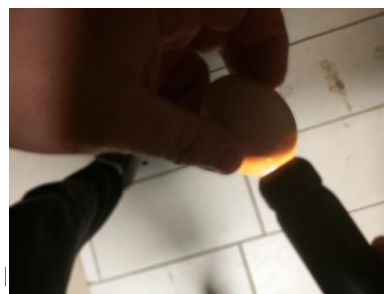
Malheureusement, le confinement imposé par la situation sanitaire ne nous a pas permis de continuer l'observation en classe. Maîtresse Nathalie a emmené la couveuse et son contenu à la maison et a continué à nous tenir informés de l'évolution de nos embryons en nous envoyant des photos et des vidéos.

Jour 10 : l'embryon continue à se développer, on l'a vu bouger, il prend plus de place dans l'œuf. La poche d'air a aussi grandi.

Jour 16 : l'embryon occupe presque toute la place, la poche d'air a encore grandi.



Jour 10

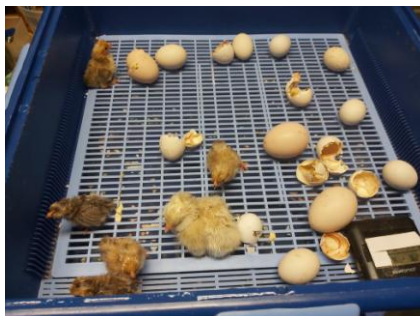


Jour 16

Jour 21 : éclosion, les poussins cassent leur coquille grâce à la petite pointe (appelée le diamant) située au sommet de leur bec.

Après l'éclosion, on laisse le poussin quelques heures dans la couveuse pour que son duvet puisse sécher, puis on l'installe dans une éleveuse.

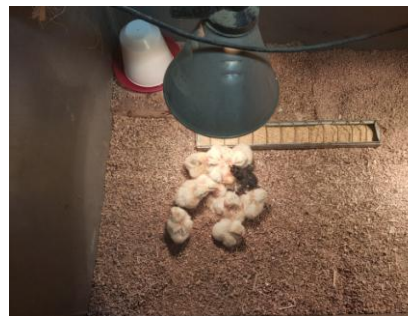
Dans l'éleveuse, une lampe chauffe et maintient les poussins au chaud. On y met aussi un abreuvoir et une mangeoire avec des graines mixées.



L'éclosion



le diamant



l'éleveuse

Après une semaine, les poussins commencent à avoir leurs premières petites plumes.

Il faut encore les garder dans l'éleveuse sinon ils auraient trop froid.



Le nouveau projet de l'école maternelle :

Embellir le mur d'enceinte

Au retour des vacances, les enfants et la maîtresse démarreront un nouveau projet : égayer une partie du mur entourant l'école avec de belles peintures colorées.

L'agent communal s'est déjà chargé d'appliquer la première couche blanche, aux enfants maintenant de s'entraîner, de s'équiper de vieux vêtements puis de peindre sur le mur.



NOS RESSOURCES HUMAINES...

- **Démission de notre agent technique...**



Patrick LERBSCHER a commencé le 01 décembre 2001 au service de la commune d'Oermingen. Il a assuré pendant 20 ans l'entretien de nos bâtiments, de nos machines, des espaces verts. Il y a mis toute son énergie et sa bonne humeur, en restant disponible pour les habitants.

Ses idées et ses talents artistiques ont été appréciés de tous : peintures sur les bâtiments, décorations autour des fleurs, mise en valeur des espaces verts par des fabrications de figurines et d'un tracteur en pots de fleurs.

Ses connaissances techniques et son savoir-faire ont permis de réduire les frais de réparation et d'entretien dans de nombreux domaines. Toujours volontaire et disponible, il laisse son empreinte dans le village. Son poste lui permettait également d'assurer son activité de pompier volontaire, toujours au service des habitants.

Nous le remercions vivement pour tous les services rendus à notre village et lui souhaitons de réussir dans ses projets futurs.



- **Recrutement d'un nouvel agent technique...**

Nous souhaitons ainsi la bienvenue à Mario HAUCK qui va lui succéder au poste d'agent technique.

Agé de 33 ans, il a été recruté pour ses connaissances techniques et son expérience professionnelle. Il débutera son activité le 1^{er} juin 2021.

- **Vacance d'un poste de saisonnier...**

Pour la saison estivale, nous recherchons une personne qui a la main verte pour l'arrosage et l'entretien des fleurs et des espaces verts. Il s'agira d'un contrat de mai à septembre 2021. La personne devra avoir le permis B pour conduire la camionnette de la commune.

Les CV et lettres de motivation doivent être adressés en mairie.



UN NOUVEAU VEHICULE POUR LES SAPEURS...

En décembre 2020, les pompiers de Oermingen Herbitzheim ont été dotés d'un nouveau véhicule, appelé VPS (véhicule de premier secours) par le SDIS 67. Ne disposant finalement que d'un réservoir d'eau de 200 litres et ne pouvant transporter que quatre personnes, le VPS, qui est un camion incendie en plus petit, est un véhicule que la section doit maintenant s'approprier.

Ayant la particularité d'être très polyvalent, il convient autant pour les interventions de secours à personne, la lutte contre les incendies (en attendant le renfort des moyens du SDIS) que pour d'autres opérations diverses. Vide cave portatif, lot de tronçonnage, lot de secours à puits sont des modules qu'il leur est possible de prendre en fonction de la nature de leur sortie.



Appel à candidater :

Pour devenir la relève des pompiers de demain, il est possible de devenir JSP (Jeune sapeur pompier) dès l'âge de 11 ans, et cela peut correspondre bien évidemment autant aux garçons qu'aux jeunes filles.

Un contact : Christophe HERTZOG, Adjudant-Chef,
Tél. : 06 80 06 11 88

LE PARC EOLIEN « Sarre-et-Eichel »...

Pour votre bonne et complète information, nous confirmons la signature de l'arrêté préfectoral de rejet de notre actuel projet de parc éolien. Ce refus est uniquement basé sur l'avis défavorable de l'Armée, qui s'impose à Mme la Préfète.



Le Ministère de l'Armée considère que la zone d'implantation des éoliennes est réservée à l'entraînement des équipages d'hélicoptères en vol à très basse altitude. Ces éoliennes constitueraient une contrainte préjudiciable à la sécurité des vols.

Lors de notre permanence hebdomadaire du 20 avril 2021, nous avons échangé, dans un climat constructif et apaisé, sur le sujet avec une délégation de trois personnes du collectif des riverains, auxquels nous avons rappelé que la commune n'est plus décideur dans ce projet.

La gestion du projet relève de la compétence de la société Opale.Enr.

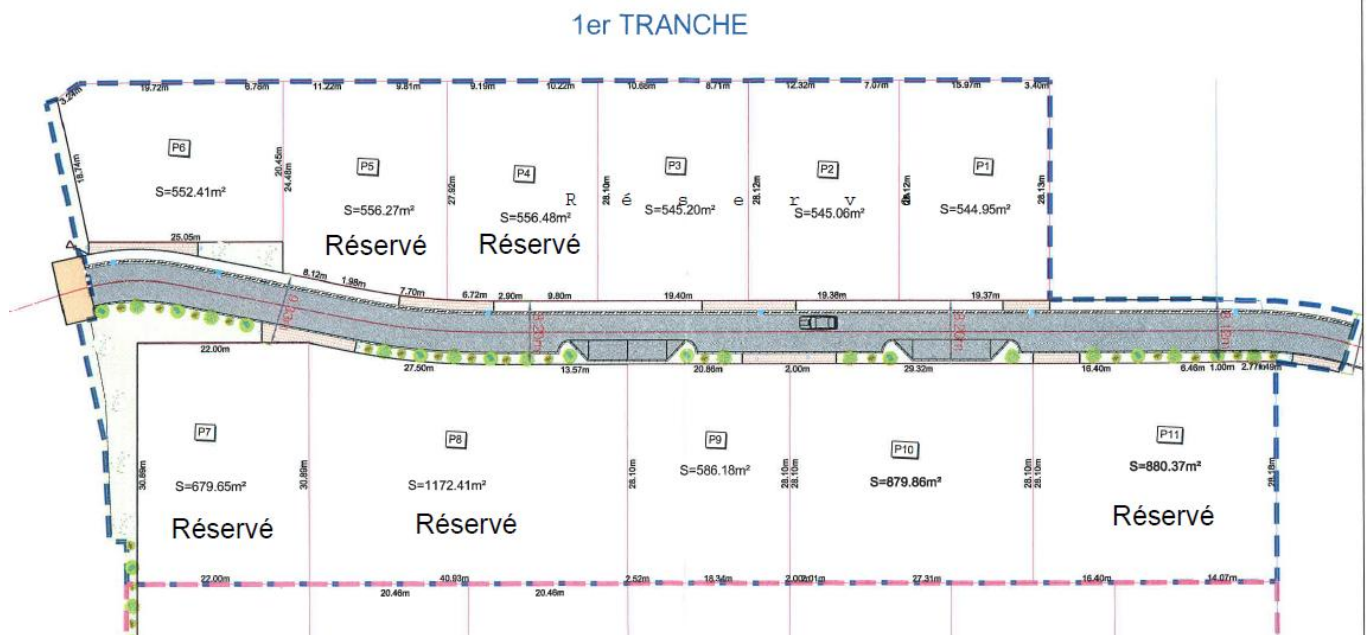
VENTE DE TERRAINS A BATIR...

• LA COLLINE DU HOHBERG 2

Les travaux avancent à vive allure pour viabiliser le lotissement « la Colline du Hohberg 2 »... Il reste six terrains disponibles à la vente, suite à la pré-réserve de cinq parcelles.

Le prix est de 4.750,- euros TTC l'are.

N'hésitez pas à vous adresser en mairie pour plus de renseignements.



• VENTE D'UN TERRAIN AU 26 RUE DES ALLIES

Suite à la démolition de la maison au 26 rue des Alliés, le terrain est mis en vente par la commune.

Le prix de cession est fixé à :

2.200,- euros TTC l'are,

net vendeur.

Ce terrain constructible est d'une superficie de 10,60 ares.

Merci de vous adresser en mairie...

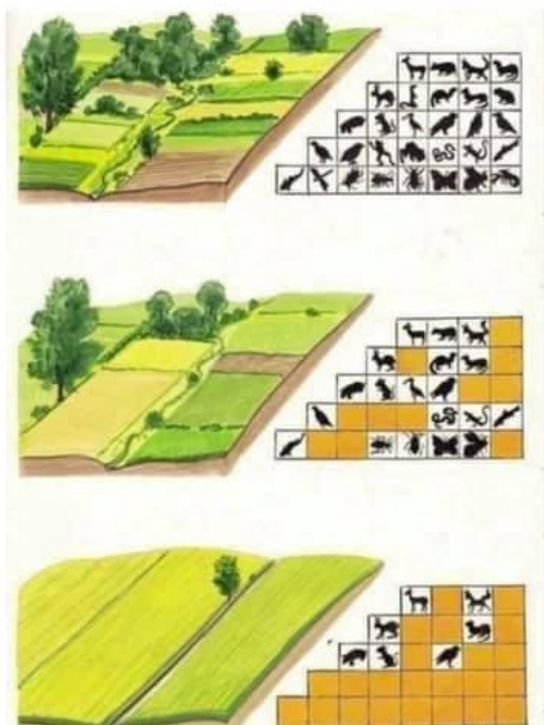


VIVE LES HAIES...

Nous constatons de plus en plus de destruction de haies par nos agriculteurs. Pour pouvoir cultiver un champ de plus en plus grand, certains n'hésitent pas à faire disparaître les haies, qui sont pourtant essentielles pour l'environnement, la nature, la faune et la flore...

Les haies champêtres jouent également un rôle important dans la prévention des inondations : elles interceptent les ruissellements et les coulées de boue, fixent la terre grâce à leurs racines, facilitent l'absorption de l'eau par les sols.

Nous lançons un appel à la responsabilité des exploitants agricoles...



NORDIC NATURE SE DECONFINE...

La crise sanitaire a fortement impacté l'activité des associations mais aussi et surtout la vie de l'ensemble des membres. Nos séances du mardi et du jeudi ont stoppé net du jour au lendemain. Notre rythme de vie a été fortement perturbé par le confinement imposé par l'épidémie de la Covid 19.



Du jour au lendemain, les déplacements et les occasions de faire des activités hors domicile ont été restreints pendant de nombreux mois. Même pour les sportifs, les activités en solo se sont trouvées limitées à un kilomètre de leur domicile.

Il a fallu trouver une parade pour garder le lien avec nos membres. Notre site WhatsApp nous a permis de rester en contact. Les membres ont pu partager des photos de leurs sorties individuelles, des blagues, des mots d'encouragements...

Les coaches ont profité de la période de confinement pour repérer de nouveaux parcours afin de diversifier nos sorties. L'objectif est de

trouver des parcours adaptés à l'utilisation des bâtons donc de préférence des chemins non goudronnés.

Enfin et heureusement, les activités sportives ont pu reprendre dans de meilleures conditions, animées et encadrées par nos entraîneurs formés, même si les gestes barrières et le port du masque sont encore et toujours nécessaires durant nos séances d'échauffements et d'étirements.

Durant la période de couvre-feu, nos entraînements se déroulent le :

- mercredi à 15 h et samedi à 14 h

Les lieux de rencontres sont décidés en fonction des aléas de la météo.

En plus des entraînements, hors période de confinement, des sorties dominicales sont organisées le week-end dans le pays de Bitche et de la Petite-Pierre.

Lorsque le virus sera enfin maîtrisé et que la vie reprendra son cours normal, nous nous retrouverons à nouveau les mardis et vendredis à 18 h.

Si après toutes ces restrictions, vous souhaitez nous rejoindre pour faire du sport dans la joie et la bonne humeur, n'hésitez pas à profiter de deux séances gratuites, sans obligation d'adhérer à notre association.

La marche nordique est une discipline ludique et conviviale, une source reconnue de bien-être physique et morale... Un bol d'air vous attend...

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter :

- Cathy Serrier au 06 74 64 06 90,
- Dominique Freyermuth au 07 83 83 21 21,
- Alphonse Dellinger au 06 03 67 61 73.



LE FOOTBALL CLUB D'OERMINGEN...

Tout d'abord, merci à la municipalité de nous donner la parole dans ce bulletin municipal.

S'il est vrai que la saison 2020/2021 au football club Oermingen a été à nouveau perturbée comme les autres associations du village par les conséquences de la pandémie dès le mois de novembre 2020, il n'en demeure pas moins que les objectifs fixés par le comité à l'entraîneur Cyrille Leismann ont été atteints à savoir jouer les caciques en district 8 et le milieu de tableau en district 5.

Bien évidemment, les conséquences d'un arrêt du championnat dès la fin de la phase aller, avec in fine l'annonce d'une saison blanche sont minimales au vu de la situation sanitaire et sociale en France.



La nouvelle dynamique mise en place au FCO n'est pour l'instant en aucun cas perturbée par les circonstances sanitaires et, en accord avec Monsieur le Maire, dans le respect des consignes dictées par les instances fédérales, les entraînements les dimanches matins de 10 h à 12 h ont repris depuis environ 8 semaines avec en moyenne 20 à 21 joueurs sur le pré au stade du Hohberg.

Quant à l'avenir immédiat, le FCO croit en cette jeunesse généreuse, impétueuse et sportive, qui sonnera le glas d'un passé lointain resté pourtant très présent dans l'esprit collectif des habitants du village.

« Tout n'est que souvenirs sauf l'instant qu'on est en train de vivre » Tennessee Williams. C'est pourquoi, nous nous devons d'entamer une réflexion sur une éventuelle entente avec la commune d'Herbitzheim et de penser plus sérieusement à la formation des enfants d'Oermingen.(Alliance 2008).

Pour information, les licenciés actuels ne paieront pas de licence la saison prochaine s'ils poursuivent l'aventure au FCO.

D'autre part, de nouveaux partenaires financiers ont décidé d'être à nos côtés pendant les 5 prochaines années nous permettant ainsi de sourire à un avenir qui sera quoi qu'il en soit formidable et qui plus est dans un climat serein et décontracté au sein de notre association.



Vive le FCO

Frédéric Brassel

LAETITIA ET LA JOIE DE VIVRE...

Vu la crise sanitaire depuis plus d'un an en sachant que le virus Covid19 nous a contraint d'annuler la manifestation de 2020, nous avons malgré toutes les contraintes et les barrières pu nous déplacer dans des hôpitaux pour offrir des jouets aux enfants malades et soutenir le personnel soignant pendant les fêtes de Noël 2020 ainsi que pour Pâques 2021.

C'est avec regret que notre Association "Laetitia la joie de vivre" a décidé d'annuler la manifestation des 6 H de VTT qui était prévue en Juillet 2021, vu la situation actuelle et surtout pour préserver la santé de tous. Nous espérons tous que cette crise sanitaire ne va pas durer éternellement et que notre Association puisse reconduire et réorganiser cette journée riche en émotions qui nous tient à cœur, afin de redonner le sourire à tous ces enfants malades.



Pour toutes personnes souhaitant soutenir notre Association "Laetitia la joie de vivre", vous pouvez devenir membre à l'année pour 10 €, ainsi que tous les dons versés seront la bienvenue.

En vous remerciant d'avance au nom de l'association "Laetitia La Joie De Vivre"

L'ASSOCIATION SPORTS & LOISIRS...

Si certaines sections de l'ASL doivent malgré elles rester inactives depuis de très longs mois maintenant, la section Don du Sang n'a jamais baissé les bras face à cette pandémie qui pénalise l'activité de trop nombreuses associations. Animée par la seule envie d'encourager les donneurs et de venir en aide aux malades nécessitant une transfusion, notre association travaille de concert avec l'Établissement Français du Sang par l'intermédiaire de nos bénévoles qui s'impliquent régulièrement et sans compter dans l'organisation des collectes. Ils participent par la même à l'auto suffisance du Don du Sang en France et méritent la reconnaissance de tous.

Etre bénévole est un don de soi, être donneur est un don de soi, des gestes d'engagement magnifiques qui font également la citoyenneté, des gestes de solidarité qui font aussi notre sécurité sanitaire au profit des personnes souffrantes. Ces patients comptent avec espoir sur toutes les associations qui s'impliquent généreusement et régulièrement dans l'organisation des collectes. Un très grand Merci à tous les donneurs à qui nous communiquons d'ores et déjà les prochaines dates à retenir pour 2021 :

Jeudi 10 juin Jeudi 12 août Jeudi 25 novembre
de 17 h à 20 h à la salle polyvalente.

"Nous gagnons notre vie avec ce que nous recevons mais nous lui donnons un sens avec ce que nous donnons"

Les dispositions actuelles ne permettent pas à la section gymnastique d'assurer ses cours hebdomadaires et Arielle Nusslein comprend très bien l'impatience de ses membres et se réjouit déjà de pouvoir les accueillir à nouveau dans un proche avenir.

Pour les mêmes raisons, la section Tennis de Table est au repos forcé et attend avec optimisme des consignes favorables à une reprise des entraînements et du championnat. Dès la reprise, les joueurs auront l'occasion d'étreindre enfin leurs nouveaux maillots que Simon Kiefer se fera la plaisir de leur remettre.

Prenez bien soin de vous et bonne continuation à tous... L'ensemble des membres de l'ASL



PLANNING

Jours	Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi	Samedi
	Main Magnétiseuse 03.88.02.95.57 06.87.99.60.57	Main Magnétiseuse 03.88.02.95.57 06.87.99.60.57	Main Magnétiseuse 03.88.02.95.57 06.87.99.60.57	Main Magnétiseuse 03.88.02.95.57 06.87.99.60.57	Main Magnétiseuse 03.88.02.95.57 06.87.99.60.57	Main Magnétiseuse 03.88.02.95.57 06.87.99.60.57
Salle PLUMES		Masseur Kiné <i>Léa Keller</i> 03.88.02.02.91 07.50.02.97.71		Masseur Kiné <i>Léa Keller</i> 03.88.02.02.91 07.50.02.97.71	Bio-Résonance adultes et spécialité enfants / adolescents <i>Anne Klingler</i> (toute la journée) 03.88.02.02.92 07.68.56.69.16	Naturopathe et Kinésologue <i>Charlotte Stoffmacher</i> 06.65.02.08.62
Salle FEUILLES	Réflexologie plantaire / diplômée de l'école ERVE <i>Corinne Marsala</i> 06.08.01.88.36	Permanences 13h à 14h Infirmières <i>Cindy Baron et Arnaud Battut</i> <i>Cindy :</i> 03.88.02.02.90 <i>Arnaud :</i> 07.71.57.35.35	Praticienne Corps / Esprit et accompagnement féminin <i>Mariette Roeser</i> 06.85.47.91.70	Permanences 13h à 14h Infirmières <i>Cindy Baron et Arnaud Battut</i> <i>Cindy :</i> 03.88.02.02.90 <i>Arnaud :</i> 07.71.57.35.35		

BIENTOT UN NOUVEL ESPACE DE COIFFURE...

D'origine bordelaise, Florence, coiffeuse depuis 18 ans, après avoir vendu mon fonds de commerce salon Ô castel en région toulousaine, mon fils Sacha et moi-même avons rejoint Alexandre mon conjoint au mois de novembre 2020 à Oermingen suite à sa mutation dans la région.

Passionnée, optimiste et pleine d'énergie reconnaissant que c'est un risque calculé mais un projet réalisable, nous avons fait une étude de marché et avons conclu qu'il y'avait suffisamment d'habitants avec les communes avoisinantes Dehlingen, Kalhausen, Herbitzheim et jusqu'à une dizaine de kilomètres à la ronde pour créer un autre salon de coiffure.

Merci aux propriétaires de notre logement de me laisser cette chance dans cette nouvelle aventure, et je remercie également la Mairie pour leur aide précieuse nécessitant beaucoup de formalités.



Le salon est situé au 5A rue du stade d'où le nom salon Ô 5 (petit clin d'œil à notre ancienne région le Ô occitan et le O de Oermingen) ; c'est avec grand plaisir que je vous accueillerai dans cet espace aménagé intimiste et chaleureux.

En attente d'une date d'ouverture officielle, vous pouvez me joindre au 03 88 02 91 49 et me suivre sur la page Facebook, Instagram salon Ô 5.... A bientôt...
Florence

LA DECHETERIE INTERCOMMUNALE

Rappel des **heures d'ouverture d'été** de la déchèterie intercommunale de Thal-Drulingen du 8 mars au 3^e septembre :

- Lundi de 13 h à 17 h 45
- Mardi Fermé
- Mercredi de 8 h à 11 h 45
- Jeudi de 13 h à 17 h 45
- Vendredi de 8 h à 11 h 45
- Samedi de 8 h à 11 h 45
et de 13 h à 17 h 45

Le site internet de la commune

Consultez le site internet de la commune :



www.oermingen.fr

Mail : mairie.oermingen@orange.fr

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Les nouveaux horaires d'ouverture :

Lundi de 17 h à 19 h 00

Vendredi de 17 h à 19 h 00

Tél. : 03.88.00.33.93

Email : bibliotheque.oermingen@orange.fr



Les horaires d'ouverture de :

La Poste communale

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h

et le samedi
de 10 h à 12 h.

Fermeture hebdomadaire :
le mercredi

La Mairie

Secrétariat :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h

et le samedi :
de 10 h à 12 h.

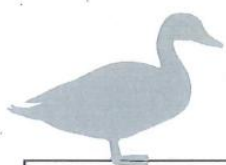
Fermeture hebdomadaire le mercredi

Permanence Maire et Adjointes :

Mardi de 19 h 30 à 21 h 30

Samedi matin sur RDV (Maire)

RENFORCEMENT DES MESURES DE BIOSÉCURITÉ POUR LUTTER CONTRE L'INFLUENZA AVIAIRE DANS LES BASSES COURS



– Arrêté du 16 novembre 2016 qualifiant le niveau de risque épizootique
– Arrêté du 16 mars 2016 relatif aux dispositifs associés

Devant la recrudescence de cas d'influenza aviaire hautement pathogène en Europe dans l'avifaune sauvage et dans les élevages, en tant que détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale, vous devez impérativement mettre en place les mesures suivantes :

- ▶ confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour.
- ▶ exercer une surveillance quotidienne de vos animaux.

Par ailleurs, l'application des mesures suivantes, en tout temps, est rappelée :

- protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages, ainsi que l'accès à l'approvisionnement en aliments et en eau de boisson de vos volailles ;
- éviter tout contact direct entre les volailles de votre basse cour et des oiseaux sauvages ou d'autres volailles d'un élevage professionnel ;

- ne pas vous rendre dans un autre élevage de volailles sans précaution particulière ;
- protéger et entreposer la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination sans contact possible avec des cadavres. Si les fientes et fumiers sont compostés à proximité de la basse cour, ils ne doivent pas être transportés en dehors de l'exploitation avant une période de stockage de 2 mois. Au-delà de cette période, l'épandage est possible ;
- réaliser un nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé pour votre basse cour et ne jamais utiliser d'eaux de surface : eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée... pour le nettoyage de votre élevage.



Si une mortalité anormale est constatée : conserver les cadavres dans un réfrigérateur en les isolant et en les protégeant et contactez votre vétérinaire ou la direction départementale en charge de la protection des populations.